Je vote CFDT

du 03 au 10 déc 26

Quand nos voix comptent, le travail change !

CAPA Infirmier·e Assistant·e social·e et Conseiller·e technique

- NE JAMAIS RESTER SEUL·E
- UNE EXPERTISE À VOTRE SERVICE
- UN RÉSEAU D'ÉLU·ES ET DE MILITANT·ES DANS TOUTE LA FRANCE



VOTEZ CFDT

La CFDT veut :

La CFDT c'est :

des élu·es pour vous accompagner avant, pendant et après la CAPA. Nos élu·es possèdent une expertise bâtie sur une longue expérience collective et les moyens juridiques de la CFDT.

Vous défendre

Refus de titularisation, insuffisance professionnelle, procédure disciplinaire, reclassement : dans ces situations, la CAP reste un lieu essentiel de défense individuelle. Les élu·es CFDT vérifient la procédure, préparent le dossier avec vous et portent vos arguments face à l'administration.

Faire respecter vos droits

Évaluation professionnelle, temps partiel, formation, CPF, télétravail, compte épargne-temps... vous pouvez saisir la CAP pour demander le réexamen de certaines décisions individuelles. Les élu·es CFDT vous accompagnent pour transformer un désaccord en recours argumenté.

Obtenir

Des dotations en matériel informatique et téléphonie, des IFSE à hauteur des moyennes interministérielles et prenant en en compte les missions particulières, des créations de postes pour garantir la soutenabilité du travail, un réel accès au télétravail et l'extension du CTI à la filière sociale.

Cfdt:

1er syndicat de France

